

RESEAU DES CFA ÉDUCATION NATIONALE



Projet de CFA 2017-2021

**du CFA Éducation nationale
Vendée**

**Travailler, réussir et s'épanouir en
apprentissage**



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Sommaire

Préambule : Une démarche partagée.....	Page 2
1 - Le CFA Education nationale Vendée, membre du réseau académique	Page 3
2 – Le projet du CFA Education nationale Vendée 2017 - 2021.....	Page 3
2.1 – L'appartenance au réseau des CFA Education nationale	
2.2. – Un projet au service des jeunes et du territoire	
3 - Le diagnostic au service du projet	Page 5
3.1 - Bilan du projet 2011-2016 : des résultats encourageants sur plusieurs points	
3.2 - Les enseignements de l'enquête de pilotage : des marges de progrès substantielles	
4. Trois engagements pour un apprentissage facteur de réussite personnelle et d'insertion professionnelle	Page 8
Axe 1 : Mobiliser les moyens du réseau de l'Education nationale pour le développement de l'apprentissage	
Axe 2 : Renforcer la qualité des formations, généraliser les bonnes pratiques pour assurer l'insertion durable des apprentis	
Axe 3 : Professionnaliser les acteurs	
5. Un plan d'actions ambitieux et réaliste	Page 10
6. Un projet piloté et évalué	Page 16
Annexe 1 : Historique et effectifs	
Annexe 2 : Carte des formations	
Annexe 3 : Organigramme	
Annexe 4 : Liens Région-Rectorat-CFA-UFA	
Annexe 5 : Annexe 5 à la convention quinquennale appelée « contrat d'objectifs »	
Annexe 6 : Indicateurs de résultats, objectifs quantitatifs	
Annexe 7 : Les acteurs du CFA	
Annexe 8 : Cartographie des processus (Management et pilotage, Réalisation de l'action, Fonctions supports)	
Annexe 9 : Plan prévisionnel pluriannuel d'équipements	
Annexe 10 : Plan prévisionnel de développement	

Préambule : une démarche partagée

Ce projet est le fruit de la participation de nombreux acteurs du CFA EN. Longuement préparé, de manière informelle, notamment pour ce qui concerne les aspects pédagogiques et RH, il a été finalisé par un groupe de travail constitué du Directeur du CFA, des Coordonnateurs départementaux, d'un représentant des directeurs d'UFA et d'un représentant des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques. Les étapes ont été les suivantes :

- **Information des acteurs**

Cette étape, qui visait à l'appropriation par chacun des objectifs et des modalités du projet, a permis de transmettre la même information à tous les acteurs, de répondre aux interrogations dont ils étaient porteurs, de donner du sens à l'engagement collectif.

Trois points d'étapes ont été effectués avec les directeurs des UFA et la DAFPIC, avant la présentation au CIEA puis au conseil de perfectionnement le 21 juin 2017.

- **Situation du CFA (réalisation d'un diagnostic)**

Le diagnostic (point forts et points à améliorer) a été réalisé à partir du bilan du projet 2011-2016, d'un dialogue engagé par la DAFPIC avec toutes les UFA. Les résultats en ont été largement diffusés au sein du réseau.

- **Définition des enjeux, mise en lumière des besoins et définition des axes stratégiques**

La définition des axes stratégiques qui guideront notre développement pour les cinq prochaines années traduisent notre vision des évolutions de l'apprentissage et celle du rôle que nous nous y assignons en tant qu'acteur de l'Education Nationale. Ces grandes orientations nous engagent tant vis-à-vis des acteurs internes du CFA que de notre environnement.

Depuis l'élaboration de notre dernier projet, l'environnement de la formation professionnelle et particulièrement des formations par apprentissage a fortement évolué : représentation dans l'opinion publique, accompagnement des entreprises et des jeunes, évolution des modalités de formation (mixité des parcours) et de certification (titres professionnels) ; autant de changements de fond sur lesquels nous reviendrons.

L'arrivée d'un public différent sur le plan des valeurs et des habitudes, l'accueil de jeunes en situation de handicap, la pratique de plus en plus nécessaire de la pédagogie différenciée, la nécessité d'aller au-delà des référentiels et de l'acquisition du diplôme pour consolider l'insertion, sont des besoins auxquels nous devons être en capacité à répondre.

- **Définition des objectifs quantitatifs à atteindre**

Nos objectifs sont formulés en termes de résultats réalistes et précis. Nous avons pris un soin particulier à bien définir les indicateurs et la façon dont ils sont calculés (**cf. annexe 6** : Indicateurs de résultats, objectifs quantitatifs). Des objectifs à atteindre sont fixés au niveau du CFA mais aussi au niveau des UFA. Ils ont fait l'objet d'une concertation avec chacune d'entre elles.

- **Définitions des actions et des moyens**

Les actions que nous voulons engager, les moyens que nous entendons mobiliser et les délais que nous nous assignons traduisent avec pragmatisme et ambition les objectifs de notre plan.

- **Mise en place des outils de pilotage**

Les outils de pilotage sont nécessaires à la conduite efficace du projet. Ils doivent nous aider à prendre des décisions et à actualiser nos actions et nos moyens.

La Direction du CFA remercie tous les acteurs pour leur engagement.

1 – Le CFA Education nationale Vendée : membre du réseau académique

Le CFA Éducation nationale Vendée est l'un des quatre CFA EN de l'Académie de Nantes. Le réseau est animé par la DAFPIC.

Il accueille environ 450 apprentis du CAP au BTS et prépare à 20 diplômes dans des formations avec des mixages de publics et de statuts (cf. **annexe 1** : Historique et effectifs et **annexe 2** : Carte des formations).

Le projet du CFA Éducation nationale Vendée s'inscrit dans les orientations du Conseil Régional. Il traduit les trente mesures du plan régional de relance de l'apprentissage et celles du Ministère de l'Éducation Nationale. Il est en pleine cohérence avec les axes du projet académique.

A l'instar de ses homologues ligériens, le CFA EN Vendée est porté par un EPLE dont le proviseur assure également la direction. Les UFA, quant à elles, sont intégrées à des établissements du département. Le Conseil Inter-Etablissement en Apprentissage (CIEA), instance délibérative du CFA, est présidé par un chef d'établissement élu par ses pairs (cf. **annexe 4** : Liens Région-Rectorat-CFA-UFA).

Deux coordonnateurs départementaux, mis à disposition par le Recteur, sont chargés de la mise en œuvre du projet du CFA. Ils sont placés sous l'autorité hiérarchique du DAFPIC et sous l'autorité fonctionnelle du Directeur (cf. **annexe 3** : Organigramme).

En tant que de besoin, le réseau des CFA Éducation nationale sollicite l'expertise du SAIA et du CAFOC.

2 – Le projet du CFA Education nationale Vendée 2017-2021

2.1 L'appartenance au réseau des CFA Education nationale

Le projet de CFA est la traduction par l'organisme gestionnaire de sa vision stratégique s'agissant de l'activité du CFA, ainsi que de son positionnement pour répondre à la fois **aux attendus de son réseau** ou secteur professionnel d'appartenance ainsi qu'à ceux de la Région développés dans la présente convention.

Le réseau des CFA de l'Éducation nationale s'inscrit naturellement dans la politique nationale et régionale du développement de l'apprentissage et mettra tout en œuvre pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés.

Dans le prolongement de la convention de création de CFA pour la période 2017-2021 et en référence à la note de cadrage pluriannuelle de la rentrée 2018 validée par le président du Conseil régional des Pays de la Loire et le Recteur de l'académie de Nantes, le réseau académique des CFA Education nationale propose des perspectives de développement centrées sur différentes formes de mixité, notamment pour faciliter l'accès à l'apprentissage des jeunes ayant commencé leurs études sous statut scolaire : mixité de parcours (alternance de période de formation sous statut scolaire, de période en apprentissage et de période en contrat de professionnalisation) et mixité du public (accueil dans une même section de jeunes sous statuts scolaire et apprentis et également sous statut stagiaire de la formation continue), en s'appuyant sur une couverture de l'ensemble du territoire ligérien.

Le réseau des CFA Éducation nationale de l'académie de Nantes s'appuie sur les valeurs de service public, il s'engage à :

- Garantir un service public de qualité ;
- Garantir l'égalité des chances pour tous quel que soit le territoire ;
- Assurer la formation tout au long de la vie ;
- Offrir des parcours sécurisés.

Ses points forts :

- Des valeurs partagées, celles de l'Education nationale ;
- Le maillage d'un réseau d'établissements, garant de la continuité territoriale ;
- Des structures d'accueil à l'écoute du jeune ;
- Un savoir-faire des enseignants/formateurs ;
- La capacité à accueillir des publics différents : scolaires, apprentis, adultes ;
- La volonté de mettre en œuvre des pédagogies innovantes et différenciées ;
- L'expertise des inspecteurs qui interviennent auprès des équipes pédagogiques des EPLE ;
- La possibilité de bénéficier du savoir-faire en ingénierie pédagogique, la formation continue du réseau des GRETA, dans la construction de parcours de formation ;
- Des orientations partagées par le Recteur et le Président de Région, aux fins de :
 1. Sécuriser les parcours ;
 2. Innover dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de nos formations ;
 3. Contribuer à la continuité territoriale grâce à une offre de formation répartie sur l'ensemble du territoire ;
 4. Anticiper et accompagner les mutations économiques ;
 5. Améliorer l'organisation et les méthodes d'information et d'orientation des jeunes ;
 6. Lutter contre les discriminations ;
 7. Maintenir et conforter les relations avec les acteurs économiques afin de faciliter l'insertion durable des apprentis dans l'emploi.

Le réseau des CFA Éducation nationale de l'académie de Nantes inscrit son action politique pour la période 2017 – 2021 en lien avec le projet académique pour développer les objectifs académiques suivants :

- Faciliter pour chaque apprenant, dans le cadre d'une **continuité de parcours**, la réussite de son parcours avec un changement possible de statut pendant sa formation. Par exemple permettre à un jeune inscrit dans un EPLE de pouvoir saisir l'opportunité de suivre sa formation par apprentissage dans un établissement proche de son domicile.
- Œuvrer au renforcement de la qualité des formations dispensées et mieux accompagner les entreprises, les CFA Éducation nationale et les jeunes par une démarche académique d'**amélioration permanente**. Dans le cadre de l'**accompagnement des apprentis** et de la **sécurisation des parcours**, la démarche académique de qualité basée sur la méthodologie d'auto diagnostic (document du CNEFOP du 8 novembre 2016) doit permettre d'évaluer l'impact des actions et des initiatives déployées par les entités CFA et UFA.
- Accompagner et **professionnaliser** les équipes pédagogiques à la différenciation pédagogique, en particulier en introduisant la multi modalité pédagogique dont le numérique est une composante innovante.
- **Promouvoir et valoriser** en interne et à l'externe les potentialités de l'apprentissage, notamment le mixage qui apporte une réponse appropriée aux entreprises qui ne peuvent s'engager sur un contrat d'apprentissage d'une durée trop longue, et pour les jeunes qui souhaitent devenir apprentis pendant leur parcours de formation.

Fort de notre appartenance à un réseau animé par la DAFPIC, nous nous engageons à traduire dans notre pratique les deux orientations arrêtées par l'autorité académique :

- **La sécurisation des parcours des apprentis**, facilitée par la présence sur tout le territoire d'EPLE capables de proposer des solutions de poursuites d'études à des apprenants quel que soit leur statut.
- **La professionnalisation des acteurs**. Outre la montée en compétences des formateurs et l'adaptation aux spécificités de l'apprentissage des enseignants titulaires, nous nous engageons à professionnaliser les acteurs que sont les chefs d'établissements, les coordonnateurs et les conseillers en développement de l'apprentissage. Il s'agit de travailler à une intégration de l'apprentissage dans l'organisation générale et dans la construction pédagogique de chaque EPLE, conformément aux lois d'orientation qui définissent les missions des établissements scolaires.

2.2 – Un projet au service des jeunes et du territoire

Dans un contexte marqué, d'une part par la relance de l'apprentissage menée conjointement par le Conseil Régional et l'Etat, d'autre part, par les difficultés rencontrées sur le terrain dans la mise en relation des jeunes et des entreprises, notre projet se fixe comme ambition d'agir à sa mesure, pour faire de l'apprentissage une des voies ordinaires d'orientation et d'insertion.

Pour ce faire, il s'appuie sur les leviers mis à sa disposition par les autorités de tutelle :

- Les mesures du Grenelle de l'apprentissage ;
- La note de cadrage annuelle co-signée par le Président de Région et les autorités de l'Etat ;
- La convention de création de CFA pour la période 2017-2021.

3 – Le diagnostic au service du projet

L'état des lieux que nous avons réalisé repose sur le bilan du projet 2011-2016, le diagnostic réalisé par la DAFPIC en partenariat avec le CAFOC, en mars dernier, et l'examen des indicateurs de résultats communiqués par les services du Conseil Régional (cf. **annexe 5** : Contrat d'objectifs).

3.1 – Bilan du projet 2011 -2016 : des résultats encourageants sur plusieurs points

a) Intégration de l'apprentissage

Le déficit d'intégration de l'apprentissage dans les EPLE se réduit progressivement. Au cours des dernières années, les apprentis, les formateurs du CFA, et l'idée même de l'apprentissage ont trouvé leur place et leur légitimité au sein d'un nombre croissant d'établissement accueillant une UFA.

- Au cours des cinq dernières années, six formations ont accueilli des apprenants d'autres statuts aux côtés des apprentis ;
- Les projets éducatifs concernent de plus en plus les apprentis présents dans les EPLE ;
- Les services vie scolaire prennent en charge une part plus importante du suivi des apprentis ;
- La scolarité des apprentis est prise en compte par l'échelon départementale, notamment pour ce qui concerne la publication des résultats aux examens ;
- La réflexion menée par les équipes de direction sur l'évolution de l'offre de formation de leur établissement intègre plus régulièrement l'apprentissage comme voie de formation.

b) Qualité du dialogue social

Les personnels contractuels intervenant au CFA sont régis par des textes spécifiques. Nous nous sommes attachés, au cours des dernières années à clarifier et formaliser les modalités afférentes à leur statut tout en veillant à leur conformité avec le cadre académique. Cette démarche a été conduite avec le souci permanent de l'écoute, de la transparence et de l'équité. La qualité de la relation sociale qui en résulte est un des facteurs essentiels de l'amélioration de la qualité de nos formations.

c) Rationalisation de la gestion financière

Dans un contexte marqué par la nécessité d'optimiser l'utilisation de l'argent public, les équipes se sont attachées à une gestion rigoureuse des moyens qui nous sont attribués par la collectivité. Des avancées significatives sont à mettre au crédit de cette action : optimisation de l'utilisation des équipements, meilleure organisation pédagogique, suivi plus rigoureux des plans de charge des formateurs. Les économies ainsi réalisées sont autant de moyens supplémentaires mis au service d'une meilleure qualité des formations.

d) Consolidation et formalisation des partenariats

Pleinement inscrit dans son environnement, le CFA EN Vendée est un acteur reconnu par les partenaires économiques qui lui confient la formation de près de 10 % des apprentis du département. Ce résultat est l'aboutissement du travail engagé depuis des années auprès des entreprises et de leurs représentants mais également des acteurs intervenant dans le champ de l'éducation et du social. Parmi ces partenaires, figurent notamment :

Les branches professionnelles

- La chambre syndicale des pharmaciens
- La Fédération du bâtiment et des travaux publics
- L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (U.M.I.H)
- La fédération des Industries Nautiques
- L'ordre des Experts comptables...

Les prescripteurs de l'orientation

- Réseau des Conseillers d'Orientation
- Collèges, Lycées publics ou sous contrats
- Réseau des MFR...

Les acteurs de l'accompagnement social

- MLDS, PSAD
- Mission locale
- Maison des adolescents, CMPP
- Foyers des jeunes travailleurs...

Il convient d'ajouter à ces partenariats tout ce qui concourt à l'enrichissement et à l'ouverture du parcours de nos jeunes. Au nombre de ceux-ci figurent des associations solidaires (Pharmaciens sans frontières, UNICEF...), des associations de loisirs, les services des collectivités locales...

e) Diffusion de la culture de la bienveillance

La pratique de la bienveillance comme clé de la réussite scolaire est régulièrement mise en lumière par les chercheurs en éducation. Forts des enseignements qu'ils nous transmettent, nous avons engagé des actions visant à prévenir le décrochage et la rupture par une approche holistique des jeunes apprenants. Les résultats obtenus, notamment à l'UFA Edouard Branly, nous encouragent à amplifier ces actions en nous entourant de compétences extérieures reconnues et en faisant de cette priorité un des axes de formation des équipes du CFA.

f) Ouverture sur l'espace européen

Le projet ERASMUS+ récemment validé par l'Agence Européenne se monte à 180 000 euros. Ce chiffre traduit l'engagement du CFA au service de la mobilité européenne de nos formateurs et de nos apprentis. Au cours des cinq années écoulées, nos équipes pédagogiques ont acquis une expertise reconnue en matière d'expatriation de nos jeunes apprenants. Depuis octobre 2011, 100 jeunes, dont une majorité issue de CSP peu favorisées, ont bénéficié d'une mobilité européenne dans sept pays (Slovaquie, Finlande, Roumanie, Estonie, Espagne, Italie et Portugal). Simultanément, nous avons accueillis 26 jeunes de ces mêmes pays dans les entreprises partenaires. Les liens établis au cours de ces années sont solides. Une culture de l'ouverture européenne s'est largement développée au sein du CFA. Ces deux éléments constituent la base sur laquelle nous entendons amplifier notre action en étroite collaboration avec les EPLE support d'UFA.

3.2 – Les enseignements de l'enquête de pilotage : des marges de progrès substantielles

Les indicateurs renseignés par les services de la Région sont riches d'enseignements pour les actions à engager à l'avenir (cf. **annexe 5** : Contrat d'objectifs et **annexe 6** : Indicateurs de résultats, objectifs quantitatifs). Il ressort de leur examen que nous devons prendre des initiatives fortes dans trois domaines :

a) Amélioration du suivi des apprentis en sortie de contrat

Les formations pour lesquelles nous obtenons un taux de réponse satisfaisant à l'enquête I.P.A. (Insertion Professionnelle des Apprentis), montrent leur efficacité en termes d'insertion. En revanche, les taux de réponse insatisfaisants sur les autres ne permettent pas de tirer des enseignements fiables quant au devenir des jeunes. C'est le cas notamment des formations du secteur cuisine et service en restauration, dont nous savons par ailleurs qu'il est un secteur en tension dans notre département.

L'action que nous entendons engager vise à mobiliser les moyens nécessaires à l'amélioration significative des retours d'enquête : sensibilisation pendant la formation des jeunes dans nos établissements, systématisation des relances, création d'associations des anciens apprentis....

b) Diminution du taux de ruptures

Les résultats du CFA EN Vendée se sont améliorés sur les trois dernières années. Les actions mises en place principalement dans le cadre des actions éducatives et d'une expérimentation conduite en partenariat avec la direction du travail ont porté leurs fruits. Néanmoins nous restons en dessous du taux attendu. La prévention des ruptures est un objectif majeur de notre projet. Plusieurs actions, tant en amont de la signature du contrat que pendant le déroulement de la formation, peuvent concourir à la diminution du taux de ruptures. Le tableau plan d'actions, page 10, recense les actions que nous entendons conduire.

c) Amélioration du taux d'occupation des places

Notre taux d'occupation était de 55 % en 2014/2015. Il s'est dégradé sur les trois dernières années suite à la crise de 2008 et 2011 qui a touché avec un décalage les secteurs du bâtiment et des travaux publics, et plus partiellement celui de l'industrie (cf. annexe 1).

Ce fléchissement impose que nous poursuivions le travail engagé pour diminuer le taux de ruptures mais que nous améliorions également la fluidité des parcours mixtes et des passerelles.

Par ailleurs, en janvier 2017, en partenariat avec les services du Conseil Régional, nous avons procédé à l'actualisation des capacités d'accueil en nous appuyant sur l'historique de chaque section. En conséquence notre taux d'occupation est maintenant proche de 65%.

4 – Trois engagements pour un apprentissage facteur de réussite personnelle et d’insertion professionnelle

Les éléments de bilan présentés ci-dessus confortent pour partie les orientations prises dans le plan précédent mais imposent également une intensification et une diversification d’actions nouvelles. Les unes et les autres trouvent leur traduction dans les trois orientations décrites ci-dessous :

Axe 1 : Mobiliser les moyens du réseau de l’Education nationale pour le développement de l’apprentissage

- Développer le nombre d’UFA et de formations dans les EPLE vendéens

A ce jour, seuls 7 lycées vendéens accueillent des UFA. Notre objectif est d’intégrer des établissements supplémentaires au réseau. Parallèlement, nous entendons proposer l’ouverture de nouvelles formations dans les UFA existantes. Un plan prévisionnel de développement est présenté en annexe 10.

- Développer la mixité des publics et des parcours

Une des forces du réseau Education Nationale réside dans sa capacité à introduire de la fluidité et de la sécurité dans les parcours des apprenants qu’elle accueille. Nous nous engageons à développer l’ingénierie pédagogique nécessaire à l’intégration d’apprentis à des groupes existants partout où des capacités d’accueil existent.

- Contribuer à la valorisation de l’apprentissage auprès du public et des acteurs

Trop souvent, les opérateurs extérieurs à l’Education nationale et les entreprises déplorent la difficulté à transmettre l’information sur l’apprentissage aux élèves des établissements scolaires. Nous souhaitons agir pour faciliter la transmission de l’information aux élèves et aux familles. Nous intégrerons la dynamique des autres réseaux départementaux en participant aux groupes de travail déjà constitués.

Nous conforterons notre plan de communication, tant par le biais de notre site, des réseaux sociaux, de documentation papier et en participant systématiquement aux manifestations promouvant l’apprentissage.

- Améliorer la gestion des équipements par des efforts d’organisation pédagogique et de mutualisation

La logique d’accueil des trois voies de formations au sein des EPLE doit se traduire par une mutualisation des équipements et des locaux visant à leur optimisation. Nous assortirons chacun des projets que nous déposerons auprès de la collectivité d’une annexe prévoyant l’utilisation des moyens existants conformément aux demandes de la Région.

Axe 2 : Renforcer la qualité des formations, généraliser les bonnes pratiques pour assurer l’insertion durable des apprentis

- Mieux accueillir, renseigner et accompagner les futurs apprentis dans leur projet d’orientation, et les entreprises dans leur projet de recrutement

La qualité des formations dispensées passe en premier lieu par l’accueil et la réponse à toutes les demandes des futurs apprentis et des entreprises. Même si toutes les informations sont sur notre site Internet, il est essentiel de mettre en place un accueil physique et téléphonique identifié en capacité de fournir un premier niveau d’information. Pour certains publics, cette étape est primordiale, c’est lors de ce premier contact que sont levés les appréhensions et les éventuels freins à l’apprentissage.

- **Promouvoir le respect des différences, faciliter l'accueil des jeunes en situation de handicap,**

Conformément aux valeurs de l'Education nationale et de la charte d'engagement de la région Pays de la Loire, l'intégration des jeunes en situation de handicap et la lutte contre toute discrimination inspire notre action.

Pour traduire concrètement notre engagement nous créons à la rentrée 2017 une mission de référent social auprès des apprentis qui prévoit l'accompagnement des jeunes en situation de handicap et l'accompagnement social et personnel des apprentis afin faciliter leur intégration à la formation et de sécuriser leur parcours.

- **Faire évoluer les pratiques pédagogiques pour renforcer l'intérêt des jeunes pour leur formation (pédagogie de projet, ouverture sur l'environnement économique et social, renforcement de l'entraînement à l'oral...) afin de prévenir le décrochage et soutenir une insertion durable**

Au titre de la diffusion des bonnes pratiques, nous nous engageons également à améliorer les pratiques pédagogiques de nos équipes en promouvant :

- La pédagogie de projet, clé de la motivation de jeunes qui ont besoin de percevoir d'emblée le sens des enseignements,
- La co-formation avec l'entreprise, gage de l'efficacité et de la pertinence des apprentissages,
- L'ouverture sur l'environnement social et économique de nos UFA afin de renforcer la capacité de nos jeunes à comprendre le monde dans lequel ils ont vocation à s'insérer.
- L'utilisation des moyens pédagogiques innovants afin de renforcer l'attractivité de nos enseignements.

Nos UFA sont toutes engagées sur un plusieurs de ces thèmes. Il s'agira, au cours des cinq années à venir, de diffuser au sein du CFA l'expertise qu'elles ont acquises dans ces domaines.

- **Diffuser une culture de la bienveillance valorisant les réalisations personnelles et l'ambition**

Dans le droit fil des réussites constatées dans ce domaine dans les années récentes, nous veillerons à la diffusion dans toutes les UFA de pratiques éducatives concourant à la valorisation de chaque jeune et à l'évaluation positive de son potentiel. Pour ce faire nous nous appuyerons sur les contributions extérieures auxquelles nous avons eu recours les années dernières et ferons appel à de nouvelles compétences.

- **Permettre à plus de jeunes de vivre une expérience de mobilité européenne**

Forts de l'expérience acquise dans la mobilité des apprentis et des enseignants et des partenariats développés, nous avons l'ambition de permettre à un nombre plus important d'apprentis de bénéficier d'une expérience d'expatriation. La récente validation du projet ERASMUS, nous autorise à envisager d'étendre le dispositif à d'autres UFA et d'augmenter le nombre de nos partenariats européens.

Axe 3 : Professionnaliser les acteurs

- **Accompagner l'adaptation des enseignants et formateurs aux spécificités des publics accueillis**

La coexistence dans un même établissement, voire dans une même classe, d'apprentis et d'élèves ne doit pas occulter les spécificités des premiers : mode et rythmes d'apprentissage, apport de l'entreprise comme lieu de co-formation. La prise en compte de ces différences dans le plan de formation des personnels sera une priorité.

- **Former les acteurs aux nouveaux outils pédagogiques (multi modalité, intégration du numérique et de la virtualisation...)**

A l'instar de la dynamique développée par les GRETA ligériens sous l'égide de la DAFPIC, nous entendons engager un plan de formation à l'utilisation de ces nouveaux moyens (exemple, utilisation des plates formes et espaces numériques de travail...).

- **Renforcer les échanges de pratiques**

Afin de valoriser et de « démultiplier » les pratiques qui ont fait leurs preuves nous mobiliserons les deux coordonnateurs départementaux sur l’animation et la diffusion des bonnes pratiques, à la faveur notamment des journées des acteurs du CFA.

- **Renforcer la formation des maîtres d’apprentissage**

Afin de sortir des pratiques de juxtaposition formative CFA / Entreprise très souvent constatées, nous voulons renforcer la collaboration avec les maîtres d’apprentissage en utilisant les trois leviers suivants :

- La sensibilisation aux enjeux de la formation
- La formation en s’appuyant sur les textes réglementaires
- L’élaboration à leur intention de documents pédagogiques explicites et opérationnels.

5 - Un plan d’actions ambitieux et réaliste

Plusieurs axes stratégiques permettent d’atteindre les objectifs de résultats. Le tableau ci-dessous montre le croisement entre les axes stratégiques et les objectifs.

Indicateurs de résultat Axes	Taux de réussite aux examens	Taux d’insertion	Taux de ruptures	Taux d’occupation de l’offre	Position par rapport au cout moyen des formations	Part de la TA dans le financement des formations
1.Mobiliser les moyens du réseau de l’éducation nationale pour le développement de l’apprentissage				X	X	X
2.Renforcer la qualité des formations, généraliser les bonnes pratiques	X	X	X		X	
3.Professionnaliser les acteurs	X	X	X			X

Pages suivantes, chaque axe stratégique est repris avec les actions associées. Pour chaque action, des moyens sont identifiés.

Les 6 indicateurs quantitatifs de résultat sont présentés avec des objectifs à atteindre à l’horizon 2021 en annexe 6.

Axe 1 : Mobiliser les moyens du réseau de l'éducation nationale pour le développement de l'apprentissage

Cet axe répond aux objectifs suivants :

- Améliorer le taux de réussite aux examens
- Améliorer le taux d'insertion
- Prévenir les ruptures
- Améliorer le taux d'occupation de l'offre
- Améliorer la position du CFA par rapport au cout moyen des formations
- Améliorer la part de la Taxe d'apprentissage dans le financement des formations

Objectifs opérationnels	Actions	Moyens
Développer le nombre d'UFA et de formations dans les EPLE Vendéen	Sensibiliser et accompagner les établissements au développement de l'apprentissage	Plan pluri annuel de développement
	Etre à l'écoute des partenaires économiques et des branches professionnelles pour identifier les besoins	Notes de conjonctures Participer aux réunions de branches
	Assurer une veille réglementaire	Réseau académique
Développer la mixité des publics et des parcours	Accentuer le partenariat avec le GRETA de Vendée	Convention GRETA-CFA
	Proposer du mixage à chaque ouverture ou sur les sections en sous-effectif	Travail sur les évolutions de l'offre de formation commun entre les CFC du GRETA, Les Coordonnateurs et les DDFPT.
Contribuer à la valorisation de l'apprentissage auprès du public et des acteurs	Présenter les formations auprès de partenaires prescripteurs (collèges, lycées, CIO, missions locales...) et des entreprises.	Site Internet Plaquettes papier Forums et salons Plan de communication Conseiller au développement de l'apprentissage
	Renforcer notre présence sur les réseaux sociaux	Page Face Book
	Mener des actions en complémentarité avec les autres réseaux de formation par apprentissage	Groupe de travail et d'échanges
	Communiquer auprès des entreprises et consolider les relations	Enquêtes d'intention de recrutement en apprentissage Conventions de partenariat
Améliorer la gestion des équipements par des efforts d'organisation pédagogique et de mutualisation	Mutualiser les locaux et les équipements	Relations EPLE-CFA-GRETA
	Investir régulièrement	Plan pluriannuel d'équipements

Axe 2 : Renforcer la qualité des formations, généraliser les bonnes pratiques

Cet axe répond aux objectifs suivants :

- Améliorer le taux de réussite aux examens
- Améliorer le taux d'insertion
- Prévenir les ruptures
- Améliorer le taux d'occupation de l'offre
- Améliorer la position du CFA par rapport au cout moyen des formations
- Améliorer la part de la Taxe d'apprentissage dans le financement des formations

Objectifs opérationnels	Actions	Moyens
<p>Mieux accueillir, renseigner et accompagner les futurs apprentis dans leur projet d'orientation, et les entreprises dans leur projet de recrutement</p>	Améliorer la participation des UFA aux opérations portes ouvertes des lycées	Visibilité de l'apprentissage
	Communiquer sur les projets de recrutement	Portail régional Site internet
	Faire des enquêtes de satisfaction auprès de tous nos partenaires (entreprises, apprentis, intervenants extérieurs...)	Application Yparéo
	Développer la fonction rapprochement jeune / entreprise en concertation avec les DDFPT	Poste de de Conseiller en développement de l'apprentissage
	<p>Tendre vers la généralisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des entretiens en amont de la signature du contrat pour identifier les candidats les plus fragiles, consolider le projet d'orientation et sécuriser le parcours de formation. • Un accompagnement plus important, pour des jeunes plus en difficulté (préparation à l'entretien d'embauche, travail sur la lettre de motivation et le curriculum vitae, sensibilisation au monde du travail, information sur le métier choisi...). 	<p>Mini stages et/ou entretiens de positionnement pour tous les candidats CAP, BP, BAC PRO avant le rapprochement.</p> <p>Job dating pour toutes les formations post bac</p>
	Informer, sensibiliser et rassurer le futur tuteur et le Maître d'apprentissage.	<p>Livret d'accueil de l'apprenti</p> <p>Livret d'apprentissage</p> <p>Contrat pour la co formation</p> <p>Règlement intérieur</p>

Objectifs opérationnels	Actions	Moyens
<p>Promouvoir le respect des différences, faciliter l'accueil des jeunes en situation de handicap et accompagner les apprentis sur le plan social et personnel</p>	<p>Accompagner les jeunes sur la plan social et personnel</p>	<p>Un seul référent sur ces questions au CFA EN85 Vie éducative à l'UFA Branly Aides régionales Fonds social régional Infirmier et médecin scolaire Assistant social Relais extérieurs (maison des adolescents...) Enseignant référent Entretien dans les 2 premiers mois</p>
	<p>Accompagner les jeunes en situation de handicap, leurs familles et les entreprises avant, pendant la formation et en recherche d'une insertion durable en sortie d'apprentissage (rechercher des moyens, renforcer les liens avec l'AGEFIPH...)</p>	<p>Référent CFA EN85 Référent départemental pour l'intégration des jeunes en situation de handicap</p>
<p>Faire évoluer les pratiques pédagogiques pour renforcer l'intérêt des jeunes pour leur formation afin de prévenir le décrochage et soutenir une insertion durable</p>	<p>Fiabiliser les dispositifs de soutien et d'accompagnement personnalisé (soutien disciplinaire ou méthodologique...)</p>	<p>Actions avec budget prévisionnel</p>
	<p>Faciliter l'intégration des nouvelles technologies aux pratiques pédagogiques (plateforme de travail collaboratif...)</p>	<p>Portail apprenant Yparéo Plateforme de travail collaboratif</p>
	<p>Inciter les équipes à l'innovation notamment par la pédagogie de projet et l'ouverture sur l'environnement</p>	<p>Programmation pluriannuelle Actions éducatives</p>
	<p>Conforter ou faire émerger de réelles pratiques de la pédagogie de l'alternance</p>	<p>Contact téléphonique 2 fois par an Visites en entreprise Récupération et exploitation du vécu en entreprise Interventions de professionnels de l'entreprise ou d'autres partenaires en co animation avec l'enseignant Sorties pédagogiques</p>
	<p>Préparer les jeunes à la sortie vers une insertion durable</p>	<p>Atelier de recherche d'emploi</p>
	<p>Sensibiliser les apprentis à l'intérêt de renseigner les enquêtes d'insertion afin de mesurer l'effet de nos actions</p>	<p>Enquête à la remise de diplôme Enquête d'insertion (IPA)</p>

Objectifs opérationnels	Actions	Moyens
<i>Diffuser une culture de la bienveillance</i>	Développer les attitudes positives pour soutenir l'insertion professionnelle, sociale et l'épanouissement personnel. Mieux communiquer avec les jeunes	Intervenants extérieurs Formation des enseignants
	Valoriser les réalisations personnelles des apprentis et l'ambition	Concours (envie d'entreprendre, MAF, Olympiades...)
<i>Permettre à plus de jeunes de vivre une expérience de mobilité européenne</i>	Maintenir la stratégie d'incitation	Information des apprentis, sensibilisation des employeurs, élargissement à d'autres enseignants
	Continuer de développer les partenariats avec les entreprises et établissements européens.	Visites préparatoires Accueil de partenaires

Axe 3 : Professionaliser les acteurs

Cet axe répond aux objectifs suivants :

- Améliorer le taux de réussite aux examens
- Améliorer le taux d'insertion
- Prévenir les ruptures
- Améliorer le taux d'occupation de l'offre
- Améliorer la position du CFA par rapport au cout moyen des formations
- Améliorer la part de la Taxe d'apprentissage dans le financement des formations

Objectifs opérationnels	Actions	Moyens
Accompagner l'adaptation des enseignants et formateurs aux spécificités des publics accueillis	Former les personnels enseignants à l'évolution du public et aux spécificités des formations en apprentissage	Programme Régional de Formation Plan Académique de formation Regroupement opérationnel de Proximité (ROP) Corps d'inspection Tutorat Fournisseurs de matériels Branches professionnelles (ANFA, ANFPP...) CAFOC Partenariat GRETA-CFA
	Former aux nouveaux outils pédagogiques (multi modalités, intégration du numérique...)	
	Accompagner les nouveaux enseignants	Visites conseil
Renforcer les échanges de pratiques	Analyser les pratiques Diffuser les bonnes pratiques	Coordonnateurs départementaux
Renforcer la formation des Maîtres d'apprentissage	Informers puis former les maîtres d'apprentissage	Permis de former pour l'hôtellerie restauration Formation des MA pour les autres secteurs Réunions de rentrée

6. Un projet piloté et évalué

Chaque instant nous devons nous poser la question de savoir si :

- Nous répondons bien aux besoins des jeunes, des familles et des entreprises ;
- Nos actions sont en cohérence avec les axes politiques du Conseil régional et du Rectorat ;
- Les acteurs internes que sont les personnels (enseignants et personnels administratifs) sont satisfaits.

Pour piloter ce projet, le CFA Education nationale Vendée ne s'appuie pas sur un cahier des charges d'une certification de type ISO 9001 par exemple. En revanche nous avons une démarche qualité :

- Anticiper sur les besoins à venir, analyser la demande et nos résultats et connaître le cadre réglementaire
- Interroger et écouter nos partenaires
- Ecouter les acteurs internes
- Définir une politique
- Définir des actions aux regards des objectifs fixés et se donner les moyens et se fixer des délais réalistes
- Communiquer à l'interne et à l'externe (projet)
- Evaluer nos résultats et analyser ce qui peut être amélioré
- Modifier des actions et harmoniser les pratiques
- Recommencer

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Etape	Calendrier	Actions	Acteurs
Ecriture et phase de concertation	Mars à juin 2017	Diagnostic, axes stratégiques, objectifs, actions...	Groupe de travail
Approbation du projet	Juin 2017	Faire approuver le projet de CFA 2017-2021 au CIEA et au Conseil de perfectionnement	Direction et partenaires
1 ^{ère} année	Juillet-Octobre	Réunir tous les acteurs pour présenter les axes stratégiques et dialoguer avec les UFA sur les conditions de réussite aux regard des objectifs	Tous les acteurs du CFA
	Novembre	Remonter, à la région, des indicateurs de résultats (enquête de pilotage)	Chefs de service
	Décembre	Rendre compte au conseil de perfectionnement (Insertion, taux de remplissage...)	Direction et partenaires
	Mars	Analyser le compte financier n-1	Service financier
	Avril	Rendre compte au conseil de perfectionnement (condition d'accueil des jeunes en situation de handicap, utilisation du fonds social régional)	Direction et partenaires
	Juin	Rendre compte au conseil de perfectionnement (taux de rupture...)	Direction et partenaires
	Septembre	Réunion du groupe de pilotage (bilan de l'année n-1, ajustement des actions)	Groupe de pilotage
2 ^{ème} à 4 ^{ème} année	2018-2021	Recommencer	Selon les étapes

ANNEXES

